



PRÉFET DE LA CREUSE

Préfecture
Secrétariat Général aux Affaires Départementales
Pôle des Procédures d'Intérêt Public
Affaire suivie par :
Françoise DEGAY
05.55.51.58.84
francoise.degay@creuse.gouv.fr



Guéret, le 10 JAN. 2011

Le Préfet de la Creuse

à

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

OBJET : Suivi des anciens sites miniers uranifères dans le département de la Creuse.

P.J. : 1.

Je vous informe que la prochaine réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) chargée du suivi des anciens sites miniers uranifères dans le département de la Creuse aura lieu le **mercredi 9 février 2011 à 14 h 30, à la Préfecture de la Creuse, salle Claude Erignac**, sur l'ordre du jour suivant :

- présentation des visites d'inspection réalisées en 2010 ;
- présentation des premiers résultats des contrôles inopinés réalisés fin 2010 ;
- situation des anciennes mines « orphelines » placées sous la responsabilité de l'Etat ;
- intervention envisagée sur le site de la tuilerie de Pouligny, à Chéniers ;
- questions diverses.

Je vous invite à participer ou à vous faire représenter à cette séance de travail en vous remettant de bien vouloir préparer une intervention sur les trois premiers points de l'ordre du jour.

Par ailleurs, je vous adresse sous ce pli, une copie de mon arrêté en date du 28 décembre 2010 modifiant la composition de la CLIS en ce qui concerne les représentants des services de l'Etat et de ses établissements publics.

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Franck-Philippe GEORGIN